

2D DEVELOPPEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 508.000 euros
Siège social : 14A rue de la Bise 22100 TADEN
752 323 238 RCS SAINT-MALO

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 3 JUIN 2026

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

L'an deux mille vingt-six,
Le trois juin,

.../...

ORDRE DU JOUR

- .../...
- Nomination d'un Commissaire aux comptes ;
- .../...
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, la société EFI-SCIENCES, dont le siège se situe à SAINT-HERBLAIN (44800) Bâtiment A, Les Reflets, 5 rue Jacques Brel, et ce pour une durée de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2031.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

ADOPTION

Ces décisions ont été adoptées par l'Assemblée Générale en date du 3 juin 2026.

Certifié conforme
Le Président

